

# LA COURONNE

## SEPTEMBRE 2007

*Cher(e)s habitants(es),*

*C'est avec plaisir que je vous adresse le  
Trait d'Union du conseil de quartier de la Couronne  
du jeudi 27 septembre 2007.*

*Cette réunion de quartier fut un moment particulier  
de rencontre en présence de Monsieur le Maire.  
Il a exposé les enjeux qui se dessinent pour l'avenir  
à l'échelle de la Commune.*

*Ce fut l'occasion ensuite de faire un point sur les  
réalisations du quartier et les perspectives de  
développement.*

*Enfin, nous avons longuement abordé des questions  
inhérentes à votre quotidien et ce fut toujours dans  
l'intérêt général.*

*Votre présence nombreuse comme de coutume est  
pour moi la marque de l'intérêt que vous portez à la  
Commune, à votre quartier et votre attachement à la  
manière dont nous gérons à Martigues le Service  
Public.*

*Merci de votre confiance, c'est pour l'équipe  
municipale un encouragement à continuer notre  
action au service de Martigues et de ses habitants.*

*Je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.  
Avec mes salutations respectueuses et dévouées.*

***l'Adjoint Spécial,  
Président du Conseil de Quartier***

### ↪ PROBLEMES TECHNIQUES

Allô-Martigues numéro vert  
0800 15 05 35

### ↪ COLLECTE DES ENCOMBRANTS :

Renseignement du planning auprès  
du Service du Nettoyement, dans la presse locale  
ou par Allô-Martigues ☎ 0800 15 05 35.

### ↪ APPORT VOLONTAIRE DES ENCOMBRANTS :

Déchetterie ouverte 6 jours sur 7 à l'année.

\*\*\*\*\*

### ↪ LE VILLAGE DE NOEL ↪

Dans le quartier de l'Île  
Du 7 au 24 Décembre 2007

### ↪ LE PALAIS DU PERE NOEL ↪

DU 22 au 24 Décembre 2007

### ↪ DES ACTIVITES CULTURELLES SONT PROPOSEES A LA MAISON DE CARRO

Renseignements et inscriptions  
Traverse des Cigalons - 13500 Carro  
☎ 04.42.49.61.30

COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER  
DE LA COURONNE DU JEUDI 27 SEPTEMBRE 2007

Monsieur le Président du Conseil de Quartier, est accompagné pour ce conseil particulier de Monsieur le Maire, Monsieur l'Adjoint à la Démocratie de Proximité et à la Vie Associative et de Monsieur l'Adjoint à l'Environnement et Risques Majeurs. Il remercie les habitants, les représentants d'associations et de syndicats pour leur présence.

L'élu rappelle que les **conseils de quartier** existent à Martigues depuis 25 ans. Ils permettent aux élus d'effectuer un travail de proximité auprès de la population pour échanger, informer des choix, des projets municipaux, mais aussi apporter des améliorations au quotidien.

En 2006, sur l'ensemble de la Commune, plus de 6 800 personnes ont participé à la vie des conseils de quartier. A titre d'exemple, 180 personnes étaient présentes aux vœux du Maire à la Couronne-Carro.

Il établit un bilan des **récentes réalisations sur le quartier** :

La couverture du réseau pluvial de la plage de la Saulce avec la réalisation en surface d'un cheminement piétonnier. C'est une réalisation esthétique qui permet aussi un confort d'accès à la plage notamment pour les personnes à mobilité réduite.

La mise en place globale de la collecte sélective individuelle des ordures ménagères. C'est un plus, non négligeable, pour la propreté urbaine, et pour les personnes désireuses de trier dans de bonnes conditions.

Le classement dans le PLU (*Plan Local de l'Urbanisme*) d'un espace naturel classé à la Baumaderie. C'est une preuve supplémentaire de la volonté municipale de préserver le relief maritime Martégial originel.

La rénovation de l'aire de jeux d'enfants à la salle polyvalente au Vallon du Petit Mas.

L'élu souligne la livraison de deux nouveaux équipements dédiés au développement touristique du littoral sur le village de Carro. Il s'agit du village vacances privé du Cap Bleu et de la résidence de vacances de l'Hyppocampe gérée par la SEMOVIM.

Ces deux structures touristiques s'intègrent parfaitement dans l'environnement villageois dans le respect des zones boisées alentours. Ces deux villages de vacances sont des atouts qui vont renforcer l'offre touristique et vont soutenir l'activité commerciale de proximité des commerces de la Couronne-Carro.

**A présent, voici quelques perspectives d'aménagement à plus long terme :**

L'extension des vestiaires du stade de La Couronne, la réfection de la voirie du chemin du Phare, et le réaménagement global du chemin de la Batterie, la réalisation d'une nouvelle voie d'accès à Sainte-Croix. La construction d'un nouveau restaurant scolaire et centre aéré, ainsi que l'agrandissement du groupe scolaire primaire, la réfection de la place des Traceurs de Pierres et le réaménagement de l'entrée du village et de la place du marché.

Monsieur le Président du Conseil de Quartier laisse ensuite **la parole à Monsieur le Maire**. Martigues est la 4<sup>e</sup> ville des Bouches-du-Rhône, avec une population d'environ 46 000 habitants. Elle jouit d'un niveau d'équipement social, culturel et sportif remarquable, équivalant à une commune de 100 000 personnes. La Ville est intégrée à une intercommunalité qu'elle a souhaitée, avec des moyens d'action

conséquents qui lui permettent de poursuivre son développement. La Municipalité souhaite que la Commune conserve ces acquis, évolue harmonieusement pour assurer le maintien de cet art de vivre propre à Martigues.

Cette prospérité est enviée par Marseille qui souhaite étendre son influence sur le pourtour de l'Etang de Berre jusqu'à Fos-sur-Mer par le biais de la Communauté Urbaine de Marseille. Cette absorption viserait à capter des ressources fiscales qui financeraient les projets du grand Marseille Provence Métropole.

Car Marseille est endettée et supporte de lourdes charges pour peu de revenus. Des élus de diverses tendances politiques convoitent la richesse des communes du pourtour de l'Etang de Berre, liée aux revenus de l'industrie pétrochimique.

Monsieur le Maire craint un changement législatif qui fasse évoluer les règles d'intégration de l'intercommunalité. Les communes pourraient alors être contraintes à rejoindre une intercommunalité contre leur gré.

Il s'agit d'un enjeu primordial dont les incidences pour les populations seraient très concrètes. Martigues ne récupérerait plus 80% de la taxe professionnelle, la taxe d'habitation augmenterait de 30%, ainsi que la taxe locative. Une taxe d'enlèvement des ordures ménagères viendrait s'ajouter à une taxe sur les transports et à une taxe communautaire. Les services publics exploités en régie, comme la Régie des Eaux, seraient intégrés à la Communauté de Marseille, et les prix seraient revus à la hausse. Ce serait donc un ensemble de contributions directes nouvelles dont les Martégaux auraient à s'acquitter.

Par ailleurs, les transports scolaires ne seraient plus gratuits, le coût de la restauration scolaire ne serait plus supporté à 50% par la Commune, ainsi le niveau de contribution indirecte augmenterait encore à la charge des familles.

Enfin, ceci signifie aussi une perte d'autonomie locale des populations et de leurs représentants, sans précédent. Des communes ont été intégrées de force et se trouvent pieds et poings liés, telle la Commune de Châteauneuf-les-Martigues qui cherche vainement l'opportunité de sortir du Grand Marseille.

C'est pourquoi, pour le prochain mandat, Monsieur le Maire souhaite renforcer le développement de la Ville et son poids démographique à 50 000 habitants, afin de consolider le statut de Martigues ville centre de l'Ouest de l'Etang de Berre.

Cette question stratégique nécessite une majorité politique solide dans l'optique des prochaines élections qui seront déterminantes. Il renouvelle le besoin d'une unité politique forte pour faire front face à un enjeu local qui dépasse la question des simples clivages politiques. Il souhaite que ce qui a été bâti parfois avec difficulté soit maintenu dans l'intérêt de Martigues et de sa population.

La **discussion s'engage** à propos du raccordement des **eaux usées des habitations du chemin du stade** au réseau d'assainissement collectif. Aujourd'hui les directives européennes encouragent le maintien des stations d'épuration individuelles dans les zones de faible densité urbaine. D'autre part, les précédentes études techniques mettaient en exergue des contraintes de foncier importantes : toute la zone étant privée, le passage du réseau collectif nécessiterait l'assentiment des particuliers. Enfin, la forte déclivité des sols dans ce secteur impliquerait pour les particuliers l'installation de pompes de relevage puissantes et coûteuses.

La **route départementale des Bastides** fait l'objet d'un débat, les riverains souhaitent que soient prise en compte les problématiques de vitesse de circulation, d'entretien, de cheminement piéton. Le Département a choisi de traiter le foncier sur l'ensemble du linéaire allant du village au rond point des Rouges avant d'engager la première tranche de travaux. Ce qui reporte d'autant la requalification de cette voie, prévue initialement en plusieurs tranches.

Une procédure de déclaration d'utilité publique est en cours afin de régler des problèmes d'acquisition foncière par voie d'expropriation. Monsieur le Président du Conseil de Quartier propose d'écrire au Département pour demander l'état d'avancement du dossier et faire remonter les problématiques d'entretien et de sécurité routières, notamment à la sortie de l'allée Joliot Curie.

Un habitant sollicite des explications sur l'action de la Ville en matière de **lutte contre les pollutions atmosphériques**. L'élu rapproche cette intervention à des articles de presse polémiques de cet été 2007 et à un récent courrier injurieux à l'égard de la Municipalité.

Il explique que la Ville a accueilli l'association Airfobep voici plusieurs dizaines d'années afin qu'elle exerce le contrôle de la qualité de l'air.

C'est un organisme indépendant, agréé par l'Etat qui a pour missions de contrôler l'air, de communiquer largement les résultats à la population et transmettre des signalements à la Préfecture afin d'exiger des contraintes à destination des acteurs industriels.

Airfobep a très récemment communiqué pour recruter des nez bénévoles chargés d'émettre des informations liées aux odeurs indécrites sur la Commune. Il n'y a pas de culture du secret, bien au contraire, la Commune cherche la transparence afin que les services de l'Etat détenant les pouvoirs coercitifs aient le maximum d'éléments pour agir dans l'intérêt de la population.

Monsieur l'Adjoint à l'Environnement souligne que les odeurs sont plus subtiles que la pollution, mais qu'il n'y a pas forcément corrélation entre les deux. D'ailleurs de récentes études du déplacement de la pollution atmosphérique ont montré que les zones les plus polluées du département ne sont pas celles du pourtour de l'Etang de Berre, mais celles plus au Nord vers Aix-en Provence.

Plusieurs habitants évoquent quelques difficultés concernant le **tri-sélectif** récemment instauré en porte à porte. Si tous conviennent du plus apporté. Certains signalent que dans les lieux où le logement secondaire est important, les personnes de passage déposent parfois leurs sacs d'ordures n'importe où faute de conteneurs collectifs. L'élu répond par l'impossibilité de faire cohabiter de manière cohérente un tri sélectif individuel et des espaces de collecte collectifs. Faire cohabiter les deux modes de collecte serait faire un pas en arrière et revenir à des points noirs d'impunité.

L'avancement du dossier du **vallon de l'Euré** suit son cours. L'élu précise qu'il reste un seul propriétaire à traiter juridiquement avant de pouvoir boucler la partie foncière, préalable à toute mise en œuvre des travaux de pluvial et d'assainissement.

Une habitante du **vallon du Petit Mas** questionne la prise en compte par la Ville du caractère inondable du vallon. Il est répondu qu'une étude pluvial a rendu ses conclusions avec des préconisations techniques qui s'avéreront complexes puisqu'il s'agira de faire passer un réseau pluvial dans les propriétés privées en fond de talweg. Ce dossier est directement lié au projet de requalification du chemin de la Batterie dont l'instruction est poursuivie et qui lui-même doit prendre en compte les eaux de ruissellement sur la partie amont.

La **future voie d'accès aux plages de Sainte-Croix** et à la Thalassothérapie est abordées. L'élu précise que le dossier est en train d'être finalisé et qu'une réunion de présentation sera organisée prochainement aux habitants intéressés.

Ce compte-rendu tente d'alimenter le débat général. Les points non évoqués (débroussaillage chemin de la Batterie et du plateau de la Pointe Riche, les

regroupements nocturnes chemin du Loup de Mer, la présence de pierres plage du Verdon) feront néanmoins l'objet d'un suivi par les Services concernés.

**Le Conseil de Quartier de La Couronne** a eu lieu le jeudi 27 septembre 2007 à la salle polyvalente. Il a débuté vers 17h30 pour une durée de 2h00.

**181 personnes** étaient présentes, réparties de la manière suivante :

- **Monsieur le Maire**
- **3 Elus,**
- **14 Techniciens** représentants des Services Municipaux,
- **3 Journalistes,**
- **160 habitant(e)s** et représentants d'associations.